

Montréal, le 21 avril 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec
Affaires juridiques et conformité d'entreprise
800, boulevard de Maisonneuve Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité FAC-001-4 et FAC-002-4
Dossier de la Régie : R-4225-2023

Maître Cardinal,

Le 21 mars 2023, Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (le Coordonnateur), dépose, dans le cadre du dossier mentionné en objet, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) visant l'adoption des normes de fiabilité de la *North American Electric Reliability Corporation* FAC-001-4 et FAC-002-4 et de leurs annexes Québec respectives, dans leurs versions française et anglaise.

Par la présente, la Régie demande au Coordonnateur de clarifier, dans les meilleurs délais, certains éléments de la pièce [B-0002](#) :

- Cohérence de la désignation d'Hydro-Québec, par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec en tant que coordonnateur de la fiabilité au Québec avec le contenu du paragraphe 2 de la pièce B-0002, à savoir « La direction principale - Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau »;

- Justifications de la pertinence du décret no 1585-2022 pour le développement des normes de fiabilité et de l'absence du décret no 443-2009 (voir paragraphe 3 de la pièce B-0002);
- Absence des documents HQCF-2, document 6 et 7 aux pièces citées au paragraphe 16 de la pièce B-0002.

La Régie précise qu'elle attendra les clarifications du Coordonnateur avant de procéder à la publication de l'avis aux personnes intéressées. Advenant que le Coordonnateur juge qu'un amendement de la pièce B-0002 serait opportun, la Régie lui demande de préciser dans quels délais qu'il serait en mesure de le déposer au dossier.

Veuillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl